

Il s'agit ici d'un spécimen. La lettre d'indemnisation doit être imprimée sur papier à en-tête de l'agent vendeur et doit contenir **tous** les renseignements indiqués ci-dessous.

En-tête de l'agent vendeur

SÉRIE

NUMÉROS D'OBLIGATIONS

IMMATRICULÉS PAR ERREUR

DOVIENT ÊTRE IMMATRICULÉS

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

NOUS NOUS ENGAGEONS À INDEMNISER LA BANQUE DU CANADA DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU DÉPENSES RÉSULTANT DE L'ÉMISSION DE NOUVELLES OBLIGATIONS.

Date

Représentant autorisé